

# Paul et le voile

Dimanche 26 janvier 2020

1 Corinthiens 11 – 3 à 16

*« Je veux cependant que vous sachiez que Christ est le chef de tout homme, que l'homme est le chef de la femme, et que Dieu est le chef de Christ. Tout homme qui prie ou qui prophétise, la tête couverte, déshonore son chef. Toute femme, au contraire, qui prie ou qui prophétise, la tête non voilée, déshonore son chef: c'est comme si elle était rasée. Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile. L'homme ne doit pas se couvrir la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car, de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme existe par la femme, et tout vient de Dieu. Jugez-en vous-mêmes: est-il convenable qu'une femme prie Dieu sans être voilée? La nature elle-même ne vous enseigne-t-elle pas que c'est une honte pour l'homme de porter de longs cheveux, mais que c'est une gloire pour la femme d'en porter, parce que la chevelure lui a été donnée comme voile? Si quelqu'un se plaît à contester, nous n'avons pas cette habitude, non plus que les Eglises de Dieu. »*

On a coutume de dire que la Bible est la Parole de Dieu, et c'est vrai.

Pour autant doit-on l'appliquer à la lettre, nous conformer à tout ce qui est écrit, autrement dit ne pas l'adapter à notre temps et à notre société ?

Devons-nous vivre comme au temps de Moïse ou de Jésus ? Porter sandales, djellabas et cheveux longs ?

En fait, la Bible est surtout la pensée de Dieu pour nous, pour toi, pour moi, et cette pensée est dynamique, constructive, elle ne s'embarrasse pas des traditions et du religieux car elle est pain et vie, source de joie et de bénédictions pour ceux et celles qui se laissent gagner, pénétrer par cette pensée.

Elle nous renvoie aussi l'image, sans concession, de nous-mêmes : qui nous sommes réellement, sans fard, sans subterfuge car elle ne ment pas et nous ne pouvons pas nous mentir : elle est vérité !

Oui, Il faut bien dire qu'il y a un décalage considérable entre le contexte social, culturel, intellectuel de ses textes fondateurs et le nôtre.

Il y a, entre la révélation chrétienne et notre société contemporaine, de très gros écarts de mentalité, de représentation du monde, de connaissances scientifiques, physiques et aussi de connaissances de l'homme, que ce soit dans le domaine de la médecine ou de la psychologie.

Il y a aussi des différences fondamentales de préoccupations, de mode de vie, de culture qui font qu'à l'évidence, telle quelle, la religion du temps des premiers chrétiens n'est plus possible aujourd'hui.

La seule solution pour le christianisme, c'est donc de s'adapter, sinon il est condamné, ce qui est d'ailleurs vrai de tous les organismes vivants dans ce monde.

Une certitude : les choses changent ! Le travail change, les habitudes changent, les modes de vie changent... même l'économie change. Dieu nous a créés avec la faculté de nous adapter au changement, mais certaines personnes ont du mal à s'adapter à ce changement.

Elles disent constamment : « De mon temps, les choses étaient mieux, il y avait plus de respect, plus d'échanges... ». Si nous ne veillons pas à nous adapter aux évolutions, nous nous retrouverons très vite en décalage avec les gens qui nous entourent.

Si Dieu nous invite à changer, c'est qu'il ne veut pas que nous restions figés dans nos pensées ni dans nos actes. S'adapter au changement est une nécessité et nous devons garder le cœur ouvert aux nouveautés. Mais cela ne doit pas être non plus une raison pour faire n'importe quoi : changer pour changer, sans aucun réel motif, est davantage un signe d'instabilité que d'adaptation.

Et cela nous mène à notre texte d'aujourd'hui concernant le port du voile.

Que de controverses, interprétations, mauvaises lectures et, au final, combien de femmes ont été soit soumises, contraintes, aliénées dans leur liberté et leur relation personnelle avec Dieu ; soit à l'inverse rebelles et, en toile de fond, ont tout rejeté, l'eau du bain et le bébé qui va avec.

Des trois grandes religions monothéistes, le christianisme a été la première à imposer le voile aux femmes en avançant des arguments strictement religieux, c'est-à-dire en incluant le voile dans une démonstration théologique.

Dans les écritures monothéistes - la Bible hébraïque, le Nouveau Testament et le Coran - seule la première lettre de Paul aux Corinthiens (11/2-16) justifie le port du voile par les femmes en l'appliquant aux rapports qu'ont les hommes et les femmes à Dieu.

L'intérêt particulier de ce texte est d'avoir généré tout un discours sur la tenue des femmes et de leur avoir durablement imposé de se couvrir la tête dans tout le monde chrétien alors que le voile des femmes n'était auparavant qu'une pièce de vêtement *d'origine païenne* localisée dans les villes des pourtours de la Méditerranée aussi bien en Occident qu'en Orient.

De nombreux Pères de l'Église, aussi bien en Orient qu'en Occident, ont repris et commenté le texte de Paul pour en garantir la portée législative universelle

Le texte de Paul pose un problème majeur : l'apôtre a fondé, dans ses épîtres, une théologie cohérente, celle du salut en Jésus-Christ qui rend vaine toute autre espèce de justification par les œuvres, c'est-à-dire par l'obéissance à la lettre de la Loi de Moïse.

Cette libération rend tous les Chrétiens, sans distinction de sexe ou de statut social, égaux face à Dieu.

En revanche, en écrivant son texte sur le voile des femmes, Paul contredit ouvertement sa propre théologie.

Ce passage nous montre, en effet, que légitimer le voile des femmes avec des arguments aussi étranges les uns que les autres affaiblit un message religieux pourtant clair : les femmes font-elles oui ou non partie du peuple des chrétiens et sont-elles donc sur le plan religieux les égales des hommes ?

La théologie étonnamment libératrice de Paul n'a pu se débarrasser complètement des coutumes du monde auquel il appartenait marqué par la soumission de la femme.

Il ne parvient pas à franchir le pas : il récupère en effet la coutume essentiellement païenne du voile des femmes pour contrôler les chrétiennes qui auraient pu croire que la liberté leur était offerte au même titre que les hommes.

Il ne peut admettre que sa théologie puisse déboucher sur des conséquences pratiques : l'égalité entre les sexes.

La première lettre de Paul aux Corinthiens (11/2-16) est donc le premier écrit issu des religions monothéistes à avoir lié le voile des femmes à leur relation à Dieu.

Ce passage, comparé à d'autres textes de Paul et aux coutumes païennes de son temps, permet de distinguer deux courants : la tradition théologique et les coutumes du monde.

Cependant il convient de noter que dans la Bible hébraïque, ***on ne trouve aucune trace de cette coutume, seule la tradition juive*** a longtemps considéré qu'une femme devait se couvrir les cheveux en signe de modestie devant les hommes.

Les propos de Paul concernant le port du voile sont à replacer dans le contexte du 1er siècle.

Le voile de la femme mariée faisait partie des accessoires principaux de sa tenue vestimentaire. Il symbolisait la solidité de l'engagement, la fidélité aux vœux du mariage et sa stabilité. Il était la marque de la modestie féminine.

Mais il symbolisait également l'autorité du mari sur son épouse. De ce fait, se dévoiler pouvait signifier vouloir rompre les liens du mariage.

Le fait d'ôter leur voile lors de services religieux aurait assimilé les femmes de l'Église à des femmes légères. En se privant de leurs voiles pour prier et prophétiser à l'occasion de cérémonies religieuses, les femmes mariées donnaient un signal clair de rébellion contre la loi romaine qui exigeait un tel signe extérieur.

En effet, sous la domination romaine, le port du voile était obligatoire pour les filles, les épouses, les concubines d'hommes libres et les prostituées « sacrées ». Ces femmes voilées ne devaient pas être touchées, alors que les femmes non voilées (esclaves, prostituées non sacrées ou non mariées) ne disposaient d'aucune protection de leur corps.

Les Corinthiennes s'émancipaient, elles ne souhaitaient plus se soumettre à une tradition que les hommes leur avaient peut-être bien imposée.

Paul n'a nullement l'intention d'interdire à la femme l'accès à la prédication et à la prière. Il est en prise directe avec une tradition qui enferme la femme dans des obligations qui n'ont pas grand-chose à voir avec un problème théologique.

Rappelons nous le pourquoi de cette lettre : il régnait dans la ville de Corinthe et dans l'assemblée édifiée par Paul une telle dépravation, une telle immoralité qu'il a du y mettre bon ordre.

Écoutons ce que Paul nous dit dans **1 Corinthiens 6 – 9 à 11**

*« Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de Dieu? Ne vous y trompez pas: ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, n'hériteront le royaume de Dieu. Et c'est là ce que vous étiez, quelques-uns de vous. Mais vous avez été lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus-Christ, et par l'Esprit de notre Dieu. »*

Et plus loin dans **1 corinthiens 5 – 1 et 2**

*« On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père. Et vous êtes enflés d'orgueil! Et vous n'avez pas été plutôt dans l'affliction, afin que celui qui a commis cet acte fût ôté du milieu de vous! »*

En plus de cette immoralité il y régnait divers courants sectaires et diviseurs tuant tout esprit de paix et étouffant la Parole de Dieu.

Il y avait ceux qui se disaient de Paul, ceux qui croyaient en d'Apollon etc.

Dans ce fameux chapitre 11 de la première épître aux Corinthiens, le raisonnement de Paul est difficile à suivre, nous pouvons le résumer en quelques points.

1. Tout d'abord, il veut éviter de faire entrer dans l'Église des habitudes qui pourraient choquer.
2. Paul veut montrer qu'à son époque les hommes occupent une place et les femmes une autre, mais que les femmes peuvent aussi accéder aux « choses » spirituelles, à condition que tout se passe dans l'ordre.
3. Le fait d'avoir les cheveux courts pour une femme, et de ne pas porter de voile en public, était le signe d'une basse condition morale, ou de la revendication d'une indépendance sans tenir compte de la culture de son époque.
4. La femme, en portant un voile ou en ayant les cheveux longs, fait preuve d'autorité. Elle est alors libre de prier et de prophétiser en public.

5. Paul déclare l'égalité parfaite entre l'homme et la femme ; les deux étant des créatures de Dieu.

6. Le voile est une « marque » d'autorité. La femme obtient un réel pouvoir d'agir en toute liberté et en toute décence.

Cette « **marque** » d'autorité (v. 10) a longtemps été comprise comme étant celle qu'un homme exerce sur sa femme.

La Bible Segond de 1975 traduit par « une **marque** de l'autorité dont elle dépend ». L'expression « **dont elle dépend** » **ne se trouve pas dans le texte grec**.

Il convient de traduire simplement par « une marque d'autorité ». Il s'agit ici d'une invitation aux femmes de l'Église de Corinthe de respecter les bonnes manières pour se faire entendre lorsqu'elles prient ou prophétisent.

Le texte grec parle-t-il de **marque** d'autorité ?

La Darby, version française parle de « **marque** d'autorité »

Curieusement la version de la Darby anglaise parle littéralement :

“Therefore ought the woman **to have authority** on her head, on account of the angels” autrement dit “**doit avoir l'autorité**” et **non la marque** de l'autorité.

La King James qui fait autorité dans le monde anglo-saxon, traduit par :

« For this cause ought the woman **to have power** on her head because of the angels.”

La traduction étant “doit avoir le pouvoir » et **non la marque** du pouvoir.

En dernier lieu la version latine dont je vous épargne la diction, se traduit comme suit :

« **Une femme doit avoir autorité sur la tête, à cause des anges.** »

Et en fait, dans l'original grec, il s'agit bien d'avoir l'autorité, le pouvoir et non **la marque** de cette autorité, de ce pouvoir.

Et cela modifie le sens de la phrase : avoir le pouvoir, l'autorité, se comprend dans toute la plénitude de celui-ci c'est-à-dire que la femme doit être couverte de l'autorité suprême qui est le Dieu vivant, en avoir sa marque « spirituelle » qui ne s'analyse pas par un bout de tissu sur la tête.

Aux versets 14-15, Paul fait appel à la nature pour tenter d'apaiser les esprits et montrer que, dans les milieux socioculturels et géographiques où vivent ses destinataires, la femme porte les cheveux longs et l'homme les cheveux courts.

La différence qui existe entre l'homme et la femme n'a jamais impliqué une quelconque infériorité ou supériorité.

Ce qui distinguait les femmes dans la société des cités de l'époque devait les distinguer aussi dans la société religieuse.

Nos sociétés ont changé, les femmes ont pris les places que les hommes leur avaient longtemps refusées sans raison autre que leur besoin de domination.

Le voile posé sur une tête féminine n'a de nos jours plus de signification. La femme a autant d'autorité que l'homme dans la société et dans l'Église, peu importe qu'elle ait des cheveux longs ou des cheveux courts, qu'elle porte un voile ou non.

Paul a réhabilité les femmes. Elle n'est plus la marchandise, l'esclave ou le jouet des civilisations antiques.

Si le souci de Paul, dans son argumentaire difficile à suivre, était de demander à la femme de montrer à l'extérieur une apparence digne de ce qu'elle était à l'intérieur, c'était pour lui faire prendre conscience que, devenue enfant du Christ, elle devait se différencier de ses congénères encore attirées par des valeurs passagères et des mœurs légères.

La remarque de Paul concernant la dignité dans les assemblées reste valable aujourd'hui, mais elle l'est tant pour les femmes que pour les hommes.

En conclusion, l'argumentation religieuse concernant le voile des femmes a des bases vacillantes : Paul ne réussit pas à articuler sa prescription du port du voile par les femmes avec sa tradition théologique.

Paul récupère les usages païens du voile pour les imposer à l'Église ce qui le mène à renier les libertés nouvelles qu'il avait lui-même prêchées aux jeunes Églises.

L'introduction du voile dans la religion chrétienne est donc fondée sur une articulation impossible entre la tradition théologique de Paul et les coutumes de la soumission des femmes par le voile.

En effet, pouvait-il libérer les chrétiens de la Loi, et en même temps, sans se contredire, édicter une autre loi absolument inconnue de la loi de la Torah ?

En effet si celle-ci n'a jamais demandé aux femmes de porter le voile ni de se taire dans les assemblées, ces coutumes par contre étaient pratiquées dans certaines communautés juives à l'époque de Paul.

En conclusion, soyons et restons dans la liberté du Saint Esprit car, dans les faits, Dieu juge au cœur et non aux apparences.